



N° 11

Le 13 janvier 1992

NOMINATIONS À LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui la nomination de M^{me} Beverley McLachlin, juge à la Cour suprême du Canada, de M. Barry Mawhinney, conseiller juridique d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, et de M^{me} Sharon Williams, professeure à la Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York, à titre de membres canadiens de la Cour permanente d'arbitrage.

M^{me} McLachlin remplace M^{me} Bertha Wilson, dont le mandat s'est terminé le 30 juin 1990. M. Mawhinney, pour sa part, remplace M. Edward Lee, qui a donné sa démission en août 1990. Enfin, M^{me} Williams remplace le professeur Edward McWhinney, dont le mandat a pris fin le 24 avril 1991. Le bâtonnier Henri Grondin, c.r., de Québec, est le quatrième membre canadien.

La Cour permanente d'arbitrage a été instituée en vertu de la Convention de 1899 pour le règlement pacifique des différends internationaux. Les membres de la Cour exercent un mandat de six ans, sans recevoir d'honoraires. Les membres canadiens sont issus de quatre groupes de la profession juridique, soit la magistrature, le milieu universitaire, la fonction publique et le barreau.

Outre les tâches qui peuvent leur incomber en qualité d'arbitres, les membres canadiens constituent également le groupe national canadien aux termes du Statut de la Cour internationale de Justice. Les groupes nationaux ont pour fonction de soumettre des listes de candidats au Secrétaire général des Nations Unies en vue de l'élection des membres de la Cour internationale de Justice.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874